

PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 8 mars 2023

Par visioconférence ZOOM

19 h

Présences :

*Nathalie Dufour-Séguin, présidence du Comité
Geneviève Grenier, présidente du Conseil
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Rhea Dechaine
Dominique Janssens
Marcellin Kwilu Mondo
Marcel Levesque
Claire Thibideau
Jo-Anne Thibodeau
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Absence motivée :

Melinda Chartrand

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale-Andrée Joly, directrice exécutive, Service des relations corporatives
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles
Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, déclare la réunion du Comité de travail du 8 mars 2023 ouverte à 19 h.

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, récite la *Reconnaissance des territoires autochtones*.

1.2 Prière d'ouverture

La prière d'ouverture est récitée par les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion 1

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 8 mars 2023, sous la forme présentée.

ADOPTÉE

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentation

Sans objet.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2023

Motion 2

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Estelle Ah-Kiow

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 8 février 2023, tel que présenté/modifié.

ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, indique que le point 2, *Toonies for Tuition*, sera retiré du tableau, car un rapport sera présenté lors d'une prochaine réunion du Comité.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport ÉDU.06-03/2023 – Politique PSE.2 – Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers

Motion 3

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par la conseillère Jo-Anne Thibodeau

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique PSE.2 – Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers selon le rapport ÉDU.06-03/2023 intitulé « Politique PSE.2 – Inclusion des élèves ayant des besoins particuliers » à la réunion du Conseil du 29 mars 2023.

ADOPTÉE

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, explique les révisions qui ont été apportées à la politique.

À la demande de la Table, la surintendante de l'éducation Gagnon précise que la directive administrative aborde les marches à suivre pour la transition vers le post-secondaire.

Le conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, monsieur Sébastien Lacroix, se joint à la réunion.

8.2 Rapport ÉDU.07-03/2023 – Drapeau arc-en-ciel pour les écoles élémentaires

Motion 4

La conseillère Claire Thibideau propose

Appuyée par la conseillère Rhea Dechaine

Que le Comité de travail recommande au Conseil de mandater ses écoles élémentaires à faire flotter le drapeau arc-en-ciel à l'extérieur, durant chaque mois de juin en reconnaissance du Mois de la fierté et en signe d'appui, d'accueil et de respect envers ses élèves et membres du personnel de la communauté LGBTQIA+ selon le rapport ÉDU.07-03/2023 intitulé « Drapeau arc-en-ciel pour les écoles élémentaires » à la réunion du Conseil du 29 mars 2023.

ADOPTÉE

Le surintendant de l'éducation, monsieur Gilles Rodrigues, rappelle que la cohérence est importante lorsqu'il s'agit d'inclusion, car tous les élèves et membres du personnel sont des enfants de Dieu. Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, indique pour sa part qu'il a reçu des commentaires des membres de la communauté qui souhaitent comprendre pourquoi il y a incohérence entre le drapeau qui flotte sur les mats des écoles élémentaires et des écoles secondaires.

Le conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, monsieur Sébastien Lacroix, rajoute qu'il est important d'ouvrir son cœur pour que les élèves se sentent accueillis dans leur école et qu'ils sentent que Dieu les aime. Il est très important que les élèves soient accompagnés dans leur cheminement.

Le surintendant de l'éducation Rodrigues rappelle que les écoles du Conseil sont accueillantes et bienveillantes et appuient les plus vulnérables.

Un membre de la table rappelle l'importance du message de l'inclusion, qui doit débiter dès le palier élémentaire.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, confirme que le point de services sera rajouté à la liste des immeubles qui feront flotter le drapeau arc-en-ciel.

Le surintendant de l'éducation, monsieur Gilles Rodrigues, quitte la réunion.

8.3 Communiqué des conseillers scolaires – avril 2023

Motion 5

La conseillère Estelle Ah-Kiow propose

Appuyée par la conseillère Geneviève Grenier

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver le communiqué des conseillers scolaires – avril 2023 à la réunion du Conseil du 29 mars 2023.

ADOPTÉE

8.4 Rapport IMM.03-03/2023 – Avancement des projets de construction

La surintendante de l'éducation, madame Suzanne Iskander, informe les membres que l'approbation pour l'ÉEC Saint-Jean-Baptiste a été reçue.

La surintendante Iskander poursuit en indiquant que l'administration est en attente du permis d'occupation pour la garderie de l'ÉEC Saint-Michel.

8.5 Rapport DIR.07-03/2023 – Relance du sous-comité de démarchage politique

Motion 6

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le Comité de travail relance les activités du sous-comité de démarchage politique, relevant du Comité de travail, afin de procéder à l'élaboration d'une stratégie et d'outils de démarchage politique selon le rapport DIR.07-03/2023 intitulé « Relance du sous-comité de démarchage politique ».

ADOPTÉE

Motion 7

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le sous-comité de démarchage politique, relevant du Comité de travail, soit formé des six membres suivants : Estelle Ah-Kiow, Donald Blais, Melinda Chartrand, Rhea Dechaine, Dominique Janssens, Marcellin Kwilu Mondo.

ADOPTÉE

8.6 Rapport DIR.08-03/2023 - Sous-comité de révision des politiques

Motion 8

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Dorothée Petit-Pas

Que le Comité de travail forme un sous-comité de révision des politiques, relevant du Comité de travail, afin de procéder à une révision des politiques en lien avec l'équité, la diversité et l'inclusion selon le rapport DIR.08-03/2023 intitulé « Sous-comité de révision des politiques ».

ADOPTÉE

La présidente du Comité, la conseillère Nathalie Dufour-Séguin, rappelle que les membres du Comité devront élaborer le mandat et déterminer l'échéancier.

Le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, précise qu'une fois que le mandat aura été déterminé, un expert pourrait être recruté afin d'appuyer les membres du Comité à procéder à la révision.

Motion 9

Le conseiller Dominique Janssens propose

Appuyé par la conseillère Geneviève Grenier

Que le sous-comité de révision des politiques, relevant du Comité de travail, soit formé des trois membres suivants : Estelle Ah-Kiow, Dorothée Petit-Pas et Claire Thibideau.

ADOPTÉE

9. Avis de motion

Aucun avis de motion.

10. Correspondances

Sans objet.

11. Questions diverses

Sans objet.

12. Motion de recevoir

Motion 10

La conseillère Geneviève Grenier propose

Appuyée par le conseiller Marcellin Kwilu Mondo

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Rapport IMM.03-03/2023 – Avancement des projets de construction

ADOPTÉE

13. Séance huis clos

Motion 11

La conseillère Dorothée Petit-Pas propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que le Comité de travail se constitue en séance à huis clos.

ADOPTÉE

La réunion du Comité de travail se poursuit en séance à huis clos.

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU COMITÉ

14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 12 avril 2023.

15. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité de travail du 8 mars étant épuisés, la réunion est levée à 21 h 33.



Directeur de l'éducation



Présidence du Comité